

# BARÈME ADMINISTRATIF GLOBALISÉ Rentrée 2018

## 1 - CALCUL DE LA PONDÉRATION AU TITRE DU SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

Nombre total d'élèves x 1 point

## 2 - CALCUL DE LA PONDÉRATION AU TITRE DE L'INTENDANCE

### ○ PONDERATIONS LIEES AU TYPE DE RESTAURATION :

Établissements **avec** cuisine autonome :

Nombre d'internes	x 4 points
Nombre d'élèves demi-pensionnaires	x 2
Nombre d'élèves nourris et hébergés scolarisés hors établissement	x 1,5
Nombre d'élèves nourris scolarisés hors établissement	x 1
Nombre d'externes	x 1

Établissements sans cuisine autonome :

- avec service de table autonome :

Nombre d'élèves nourris par un autre établissement, un prestataire privé ou régie municipale	x 1,5
Externes	x 1

- sans service de table autonome :

Nombre total d'élèves	x 1
-----------------------	-----

### ○ PONDERATIONS PORTANT SUR CHARGES COMPTABLES ET AUTRES SPECIFICITES :

Ces pondérations sont différentes selon que l'établissement est rattaché à une agence comptable ou siège d'agence,

- Pour les établissements rattachés :

- Etablissement sensible ou REP-REP+ : majoration d'un demi poste.
- Etablissement avec SEGPA : +150 points
- Pondération établissement non comptable : -200 points

- Pour les sièges d'agences comptables :

L'établissement siège d'agence bénéficie de points **au titre des établissements rattachés** selon le barème suivant :

- + 200 points par collège et lycée d'enseignement général regroupés

- + 400 points par LP et lycée, avec section tertiaire, regroupés
- + 600 points par LP et lycée, avec section industrielle, regroupés

### **3 - MAJORATIONS GLOBALISÉES**

- Établissements ayant des sections industrielles et tertiaires :  
Nombre de divisions concernées x25 points
- Établissements ayant des sections CPGE scientifiques :  
Nombre de divisions concernées x 25 points
- EREA :  
100 points de bonus pour un établissement de moins de 100 élèves  
150 points de bonus au-delà de 100 élèves
- Établissements avec annexe : majoration d'un poste

### **4 - LES DIFFÉRENTES TRANCHES**

#### **GLOBALISATION SECRETARIAT / INTENDANCE**

PONDÉRATION GLOBALISÉE	NOMBRE THÉORIQUE DE POSTES	
	ÉTABLISSEMENTS SANS INTERNAT	ÉTABLISSEMENTS AVEC INTERNAT
0 à 900 points	1	2
901 à 1800 points	2	3
1801 à 2700 points	3	4
2701 à 3600 points	4	5
3601 à 4500 points	5	6
4501 à 5500 points	6	7
5501 à 6500 points	7	8
6501 à 7500 points	8	9
+ de 7500 points	9	10

*Cette dotation théorique ne tient pas compte du gestionnaire.*